

CERTIFICAT D'AFFICHAGE

Monsieur René LAVILLE, Maire de la Commune de Corneilla de la Rivière, soussigné, **certifie avoir à la date du 18/06/2024** constater que l'avis portant l'ouverture de l'enquête publique du 13/05/2024 au 14/06/2024 sur le projet d'élaboration du Plan Local d'urbanisme a été affiché :

Installation de cinq affiches:

- Feuilles au format A2
- Texte inscrit en caractère noir sur fond jaune
- Lisible de la voie publique

Cinq lieux d'affichage:

- Panneau d'affichage de la Mairie (rue de la poste)
- A l'entrée Ouest du village (au niveau de la parcelle cadastrée C 684)
- A l'entrée Est du village (au niveau du giratoire)
- Rue du Ribéral (au niveau des parcelles cadastrés C 2481 C 112)
- Rue de Força Réal (au niveau de la parcelle cadastrée C 2502)

Fait à Corneilla-de-la-Rivière, le 18/06/2024

Monsieur Le Maire, René LAVILLE











-AU PLAN LOCAL D'URBANISME -LIEU : PANNEAU D'AFFICHAGE MARRIE -LE 18/06/2024 -MONSIEUR RENE -LAVILLE MAIRE